

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 13 janvier 2011 à 20h, sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

Présences : Guillaume Bouvrette, Tom Whitton
Mario St-Charles, James McAllister

Nicolas Bouchard, directeur général
M^e Jacques Robichaud, greffier

Absences : Suzette Bigras, Nathalie Chayer

1. Séance ordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 20h05. Tous les directeurs et directrices des différents services municipaux sont présents.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.004 D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

ADOPTÉE

1.2 Retour sur certains points de la dernière réunion et survol des activités courantes

Monsieur le maire fait un retour sur certains points de la dernière séance du conseil et un bref survol des activités courantes de la municipalité.

1.3 Procès-verbaux de la séance extraordinaire et ordinaire du 9 décembre 2010

Chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux de la séance extraordinaire et ordinaire tenue le 9 décembre 2010, au plus tard la veille de la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Tom Whitton
et unanimement résolu

2011-01-13.005 D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance extraordinaire et ordinaire tenue le 9 décembre 2010, tel que déposé.

ADOPTÉE

2. Affaires du Conseil

2.1 Approbation du budget révisé de l'O.M.H. de Deux-Montagnes pour l'année 2010

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Tom Whitton
et unanimement résolu

2011-01-13.006 D'APPROUVER le budget révisé 2010 de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Deux-Montagnes, daté du 3 décembre 2010.

ADOPTÉE

2.2 Versement d'aide financière en vertu du «Programme une naissance, un livre, un arbre, un environnement sain»

CONSIDÉRANT le rapport de la responsable du cabinet du maire, madame Fabienne Côté, daté du 11 janvier 2011 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.007 D'ACCORDER une assistance financière dans le cadre du *Programme une naissance, un livre, un arbre, un environnement sain*, aux personnes ci-après mentionnées, imputée au poste budgétaire 02.111.00.970.

Mihaela A. L. Stanese	100,00 \$
Branka Zoric	100,00 \$

ADOPTÉE

2.3 Assistance financière à divers organismes

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Fabienne Côté, responsable du cabinet du maire, datée du 11 janvier 2011 ;

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette
Appuyé par monsieur Tom Whitton
et unanimement résolu

2011-01-13.008 D'OCTROYER une contribution financière de 750 \$ au Pôle universitaire des Basses-Laurentides à titre d'adhésion annuelle.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02.111.00.494.

ADOPTÉE

2.4 Modification des versements d'aide financière en vertu du «Programme une naissance, un livre, un arbre, un environnement sain»

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur Mario St-Charles
et unanimement résolu

2011-01-13.009

DE MODIFIER le programme «Une naissance, un livre, un arbre, un environnement sain» par le remplacement, au troisième alinéa de l'article 5, des mots «dans un délai de deux (2) mois après le dépôt d'un dossier complet» par les mots «, à l'égard d'un dossier complet, dans les 10 jours qui suivent la séance ordinaire du Conseil des mois de mars, juin, septembre et décembre.».

ADOPTÉE

2.5 Transfert au Fonds Jeunesse, culture, loisirs d'un surplus des bénéfices du Tournoi de golf 2010

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Fabienne Côté, responsable du cabinet du maire, datée du 11 janvier 2011 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2011-01-13.010

DE TRANSFÉRER et d'accumuler au Fonds jeunesse, culture et loisirs du budget 2011 le solde au 31 décembre 2010 des bénéfices du Tournoi de golf annuel 2010, soit la somme de 1 130 \$.

ADOPTÉE

3. Comités, commissions, régie

3.1 Dépôt des procès-verbaux

Le greffier dépose les procès-verbaux suivants :

- Comité consultatif d'urbanisme du 14 décembre 2010 ;
- Commission de circulation et toponymie du 2 novembre 2010.

4. Première période de questions générales (30 minutes au maximum)

Monsieur le maire ouvre la première période de questions à 20h10. 4 citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 20h40.

Dépôt d'une pétition concernant le maintien du zonage résidentiel unifamilial isolé d'un terrain vacant sur le chemin d'Oka entre la 26^e et la 28^e avenue.

5. Règlements municipaux

5.1 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement d'emprunt n°1053.99 prévoyant des travaux d'éclairage sur la 19^e Avenue, entre la rue Guy et le Boulevard de Deux-Montagnes, ainsi que des honoraires professionnels, diverses contingences et les frais de financement, impliquant un emprunt à long terme au montant de 94 000\$

Monsieur Guillaume Bouvrette donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement d'emprunt n°1053.99 prévoyant des travaux d'éclairage sur la 19^e Avenue, entre la rue Guy et le Boulevard de Deux-Montagnes, ainsi que des honoraires professionnels, diverses contingences et les frais de financement, impliquant un emprunt à long terme au montant de 94 000\$.

Ce règlement aura pour objet de modifier la clause de taxation de façon à répartir le coût des travaux en fonction de 2 bassins de taxation.

5.2 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement n° 1263.06 sur l'administration des finances

Monsieur Tom Whitton donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement n° 1263.06 sur l'administration des finances.

Ce règlement aura notamment pour objet de diminuer le montant de la délégation du directeur général.

5.3 Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt et des travaux pour l'entretien des égouts sanitaires et pluviaux

Monsieur Mario St-Charles donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement décrétant un emprunt et des travaux pour l'entretien des égouts sanitaires et pluviaux.

5.4 Adoption – Règlement n° 1411 – Règlement décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'année 2011

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 9 décembre 2010 ;

CONSIDÉRANT le respect des conditions prévues à la *Loi des cités et villes* pour la dispense de lecture ;

CONSIDÉRANT que ce règlement a pour objet de décréter les différentes taxes, compensations et tarifications, ainsi que leur mode de paiement pour l'année 2011 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.011 D'ADOPTER le règlement n° 1411 intitulé «*Règlement décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'année 2011*».

ADOPTÉE

5.5 Adoption – Règlement n° 1413 – Règlement modifiant le règlement n°1309.07 officialisant certains noms de parcs et d'espaces verts

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 9 décembre 2010 ;

CONSIDÉRANT le respect des conditions prévues à la *Loi des cités et villes* pour la dispense de lecture ;

CONSIDÉRANT que ce règlement a pour objet de remplacer le nom du Parc du Coteau par «Parc Louis Warren» ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2011-01-13.012 D'ADOPTER le règlement n° 1413 intitulé «*Règlement modifiant le règlement n°1309.07 officialisant certains noms de parcs et d'espaces verts*».

ADOPTÉE

5.6 Adoption – Règlement n° 1414 – Règlement modifiant le règlement n° 1392 sur la qualité de vie

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 9 décembre 2010 ;

CONSIDÉRANT le respect des conditions prévues à la *Loi des cités et villes* pour la dispense de lecture ;

CONSIDÉRANT que ce règlement a pour objet d'interdire d'injurier les agents de la paix et les employés municipaux ;

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.013 D'ADOPTER le règlement n° 1414 intitulé «*Règlement modifiant le règlement n° 1392 sur la qualité de vie*».

ADOPTÉE

5.7 Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt et des travaux d'inspection aux essais de fumée du réseau d'égout

Monsieur Mario St-Charles donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement décrétant un emprunt et des travaux d'inspection aux essais de fumée du réseau d'égout.

Administration

6 Finances

6.1 Dépôt de la liste des chèques émis – Décembre 2010

Le greffier dépose la liste des chèques émis au cours du mois de décembre 2010 et montrant un total de :

- Fonds général : 1 067 986,84 \$
- Fonds de dépenses en immobilisations : 123 125,61 \$

6.2 Entente de services courants de gestion financière avec la caisse de St-Eustache

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.014

D'ACCEPTER l'offre de service de la Caisse Desjardins de St-Eustache/Deux-Montagnes pour les services courants de gestion financière, pour une période de 5 ans. Le maire et la trésorière sont autorisés à signer l'offre de services ainsi que tout autre document requis aux fins des présentes.

ADOPTÉE

6.3 Mise à jour de la marge de crédit opérationnelle

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.015

D'AUTORISER la Caisse Desjardins de St-Eustache/Deux-Montagnes à hausser le seuil disponible de la marge de crédit temporaire à 7 millions de dollars pour les financements des opérations quotidiennes.

ADOPTÉE

7. Greffe

7.1 Modification au calendrier de conservation de la Cour municipale

CONSIDÉRANT que l'article 7 de la *Loi sur les archives* oblige toute municipalité à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents ;

CONSIDÉRANT que cette même loi oblige les municipalités à soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales son calendrier de conservation et chacune de ses modifications ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Tom Whitton
et unanimement résolu

2011-01-13.016

DE MODIFIER les règles de conservation #4221.1 et #9422, telles que préparés par madame Francyne Tanguay, greffière de la Cour municipale et d'autoriser monsieur Jacques Robichaud, directeur des Services juridiques à le signer et à le soumettre à Bibliothèque et Archives nationale du Québec pour et au nom de la Ville de Deux-Montagnes.

ADOPTÉE

8. Ressources humaines

8.1 Embauche de personnels temporaires – section Loisirs

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Johanne Chaput, datée du 4 janvier 2011 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2011-01-13.017

D'ENTÉRINER les embauches de personnels temporaires aux Loisirs et Services communautaires suivant la liste annexée, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur.

DE DÉCRÉTER que cette dépense est imputée aux postes budgétaires 02.741.01.141 et 02.721.02.141.

ADOPTÉE

Services aux citoyens

9. Urbanisme

9.1 Demande d'approbation de PIIA

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande suivante d'approbation de plans à l'égard desquels s'applique le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2011-01-13.018

D'APPROUVER les plans d'implantation et d'intégration architecturale concernant le projet suivant aux conditions recommandées par le CCU :

N°	Adresse des travaux	Description
A)	269, 16 ^e avenue (Lot 1 974 031)	Projet de remplacement du revêtement en latte de bois de tous les murs extérieurs par un revêtement de type Canoxel de couleur «acadia», ainsi que le remplacement des portes et fenêtres extérieures et de la toiture

ADOPTÉE**10. Travaux publics****10.1 Approbation des travaux réalisés par la firme BSA Groupe Conseil dans le cadre du Programme PAARRM du ministère des Transports du Québec**

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.019

D'APPROUVER les travaux réalisés pour l'amélioration du drainage des rues Cool et Edmond-Lefebvre par la firme BSA Groupe Conseil et de confirmer qu'ils ont été réalisés selon les exigences du Programme PAARRM du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE**10.2 Adjudication du contrat pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène diesel au poste de pompage de la 3^e avenue**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres par invitation auprès de 3 fournisseurs pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène diesel au poste de pompage de la 3^e avenue ;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été ouvertes le 16 décembre 2010 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions ;

CONSIDÉRANT que 3 fournisseurs ont déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT le rapport de Monsieur Denis Berthelette, directeur au Service des travaux publics en date du 16 décembre 2010 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.020 D'ACCORDER le contrat pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène diesel (option B) au poste de pompage de la 3^e avenue à Dorion électrique 2005 inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une somme de 32 700 \$ plus les taxes applicables, suivant les documents d'appel d'offres. Le contrat est à prix forfaitaire.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le fonds de roulement, remboursable sur 5 ans.

ADOPTÉE

10.3 Adjudication du contrat pour le contrôle animalier et la vente de licences de chien pour l'année 2011

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres par invitation auprès de 4 fournisseurs pour le contrôle animalier et la vente de licences de chien pour l'année 2011 ;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été ouvertes le 10 janvier 2011;

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions ;

CONSIDÉRANT qu'un seul fournisseur a déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT le rapport de Monsieur Martin Angers, coordonnateur des Services techniques en date du 11 janvier 2011 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette
et unanimement résolu

2011-01-13.021 D'ACCORDER le contrat pour le contrôle animalier et la vente de licences de chien pour l'année 2011, avec option de renouvellement, à Patrouille canine G.L. (9223-8906 Québec inc.), pour une somme de 16 853,19 \$, plus taxes. Le contrat est à prix forfaitaire.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02.291.00.499.

ADOPTÉE

10.4 Contrat de services avec Ingétec Experts Conseils pour l'élaboration d'un plan d'inspection préventif et de gestion des toitures

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.022 DE RETENIR les services de *Ingétec Experts Conseils* pour l'élaboration d'un plan d'inspection préventif et de gestion des toitures, pour un montant forfaitaire de 15 000 \$ plus les taxes applicables.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputée au poste 459 des travaux publics.

ADOPTÉE

10.5 Approbation du plan directeur des conduites d'eau potable et d'égout

CONSIDÉRANT le rapport de Monsieur Martin Angers, coordonnateur des Services techniques en date du 4 janvier 2011 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.023 D'APPROUVER le plan directeur des conduites d'eau potable et d'égout.

ADOPTÉE

10.6 Contrat de services avec Flygt ITT W&WW pour les travaux de réparation de la pompe Flygt du poste Larry-Cool

CONSIDÉRANT que la ville a fait l'acquisition de la compagnie Flygt ITT W&WW Canada, au mois de mars 2006 et suite à un appel d'offres public, d'une pompe submersible Flygt, modèle 3231, de 185 HP, pour le poste de pompage Larry-Cool ;

CONSIDÉRANT que cette pompe est un équipement spécialisé et qu'elle nécessite d'importants travaux de réparation ;

CONSIDÉRANT qu'afin de s'assurer de conserver l'intégrité de cette pompe et de s'assurer de son bon fonctionnement, la ville désire que les pièces de remplacement proviennent du fabricant de la pompe, à savoir la compagnie Flygt ITT W&WW Canada ;

CONSIDÉRANT que la compagnie Flygt ITT W&WW Canada est notamment spécialisée dans la construction et la fourniture de pompes pour les réseaux d'égout municipaux ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pratiquement pas d'autres fournisseurs dans la région susceptible d'être en mesure de réparer cette pompe ;

CONSIDÉRANT que le coût des pièces représentent la presque totalité des coûts de réparation prévus et que dans ces circonstances, il est préférable de confier les travaux de réparation au fabricant de la pompe ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.024 DE RETENIR les services de Flygt ITT W&WW Canada pour les travaux de réparations de la pompe Flygt du poste de pompage Larry-Cool, pour la somme de 31 637,70 \$, plus taxes.

La présente résolution est conditionnelle à ce que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire autorise la ville à accorder le contrat à Flygt ITT W&WW Canada. Le directeur général est autorisé à présenter la demande d'autorisation.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le fonds de roulement, remboursable sur 5 ans.

ADOPTÉE

11. Loisirs et Services communautaires

11.1 Convention de stage avec une étudiante étrangère dans le cadre d'un programme d'enseignement supérieur dans les administrations et établissements publics

CONSIDÉRANT le rapport de madame Johanne Chaput, chef division bibliothèque, daté du 4 janvier 2011 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Tom Whitton
et unanimement résolu

2011-01-13.025

DE SIGNER la convention de stage avec l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et Camille Chanoine, étudiante de Ville-la-Grand, dans le cadre d'un programme d'enseignement supérieur dans les administrations et établissements publics. Madame Johanne Chaput est autorisée à signer les documents nécessaires à la convention.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02.772.01.141.

ADOPTÉE

11.2 Demande d'aide financière au MCCQ dans le cadre du Programme «Projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes»

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.026

D'AUTORISER le Service des loisirs et services communautaires à procéder à la demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du programme «*Projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes*».

DE DÉSIGNER madame Johanne Chaput à titre de personne responsable du programme et de l'autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tous documents afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

12. Police

12.1 Entente avec la SAAQ concernant le système de reconnaissance de plaques d'immatriculation

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.027 DE SIGNER avec la SAAQ l'entente 2010-2015 concernant le système de reconnaissance de plaques d'immatriculation et d'autoriser monsieur Denis Racicot à signer ladite entente.

ADOPTÉE

13. Deuxième période de questions spécifiques (sur un point à l'ordre du jour seulement)

Monsieur le maire ouvre la deuxième période de questions à 21h.
2 citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 21h11.

14. Levée de la séance

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur Mario St-Charles
et unanimement résolu

2011-01-13.028 DE LEVER la présente séance à 21h11.

Signé *Marc Lauzon*

Marc Lauzon, maire

Signé *Jacques Robichaud*

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques